

## EDITO

### La RSE dans mon boulot, c'est possible ?

Chaque démarche RSE est unique car si les principes sont les mêmes pour toutes les organisations, chacune l'adapte en fonction de ses impacts majeurs, ses parties prenantes, son activité, son contexte, son organisation, mais aussi ses contraintes et priorités.

### Pourquoi est-il si difficile de mobiliser les salariés ?

Une des difficultés que rencontrent les entreprises qui ont engagé une démarche RSE est l'implication des salariés. Notamment les plus grandes. En effet, même celles qui ont les démarches les plus matures et structurées ont parfois du mal à mobiliser toutes les directions fonctionnelles, et encore plus tous leurs salariés. La démarche reste alors la prérogative d'une direction RSE ou d'un responsable RSE motivé mais un peu seul... Pourquoi ? Cela peut s'expliquer par le fait que la démarche est le plus souvent initiée par la direction elle-même. Et les premières étapes « classiques » (diagnostic, préconisations, définition d'un plan d'action et 1<sup>er</sup> reporting) concernant surtout un cercle restreint de personnes au sein de l'entreprise. C'est sûrement le caractère stratégique de la démarche et l'impression que le sujet est complexe qui incite souvent à ne pas élargir trop le nombre de personnes mobilisées au départ.

### Une occasion de redonner du sens au travail ?

Et pourtant, il est très important voire fondamental d'impliquer l'ensemble des salariés dans ce type de démarche, car ils représentent l'une des parties prenantes majeures ! De plus, la RSE n'est pas si complexe si tant est que l'on prenne le temps de l'expliquer et d'adapter les exemples au contexte spécifique de l'entreprise. Et enfin, la RSE est une véritable opportunité de (re)donner du sens au travail quotidien des salariés car elle met en perspective, s'appuie sur les valeurs de l'entreprise et donne une vision long terme.

### Comment impliquer l'ensemble des salariés dans une démarche RSE ?

S'il est possible d'utiliser les moyens de communication habituels pour sensibiliser et informer les salariés sur la mise en œuvre d'une démarche RSE, il est rare que

cela conduise à une véritable prise de conscience et contribution spontanée aux actions. Bien sûr, les plus motivés seront au rendez-vous mais à moins d'un miracle, pas l'ensemble des salariés... Une des pistes de solution consiste à amener les salariés à mettre en œuvre leur propre démarche de Responsabilité Sociétale, dans leur métier. En effet, il est possible d'inciter chacun à analyser son poste de travail / son métier avec un regard RSE. Il s'agira ainsi d'identifier ses propres impacts sur l'environnement, sur les aspects sociaux et en matière de relations économiques, puis d'identifier ses propres parties prenantes, avant de mettre en œuvre les actions individuelles ou avec ses collègues, pour réduire les impacts négatifs et augmenter les positifs. Et en toute logique, toutes ces initiatives individuelles contribueront à la démarche RSE globale de l'entreprise tout en ayant servi de révélateur pour les salariés sur l'intérêt de la démarche RSE !



**LA  
BONNE  
PRATIQUE**  
*Terrabilis, le jeu éco-responsable !*

Terrabilis est un jeu de gestion et de stratégie permettant de mieux comprendre les enjeux économiques, écologiques et énergétiques tout en s'amusant. A l'occasion de la COP21, afin de sensibiliser le plus grand nombre à ces enjeux, une version jeu vidéo est en cours d'élaboration. Entièrement éco-conçu, le jeu de société a déjà reçu le soutien de l'UNESCO, du Ministère du développement durable et des Nations Unies.

[Lire Article](#)

**Une question,  
un commentaire, une réaction ?  
N'hésitez pas, contactez-nous !**

**Alteractive**

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet: [alteractive.org](http://alteractive.org)

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

## INTERVIEW

**Julie Paccot,**

*Responsable Développement  
Durable de Bolloré Thin Papers*



### → Que pensez-vous de la RSE dans le secteur de la papeterie ?

La RSE est un enjeu de plus en plus important dans le secteur papetier, que ce soit sur les questions environnementales, sociales ou économiques. La réglementation et la pression des consommateurs poussent davantage les papetiers à s'engager dans une démarche RSE. Il y a quelques années, malgré le respect des normes de rejets strictes, le secteur avait mauvaise presse, les parties prenantes considérant à tort que l'activité papetière était une des plus impactante pour l'environnement. Les papetiers devaient donc sans cesse se justifier. Sur le plan économique, le secteur fait face à un enjeu de dématérialisation qui oblige certaines usines ou lignes de production à fermer. Du point de vue social, les papetiers, déjà très attentifs aux problématiques de sécurité et aux conditions de travail, s'intéressent aujourd'hui à de nouveaux sujets, tels que la diversité, les partenariats, etc. Actuellement, les papetiers sont de plus en plus nombreux à avoir une politique de Développement Durable structurée. Depuis environ 3 ans, la RSE est devenue un axe de communication fort et est davantage visible dans le secteur.

### → Que faites-vous en termes de RSE ?

Nous avons été les premiers à nous engager dans une démarche RSE dans le secteur de papiers minces, notamment en menant des Analyses du Cycle de Vie (ACV) de nos papiers permettant ainsi de visualiser nos impacts à chaque étape du cycle de vie et sur 13 critères différents. L'objectif est d'analyser les impacts de nos produits, depuis l'extraction des matières premières jusqu'au traitement de fin de vie. Pour cela nous avons interrogé nos fournisseurs sur la manière de traiter les matières premières, leurs processus de production, leurs rejets, etc. Nous avons également rassemblé toutes les données internes concernant notre processus de production et de distribution afin d'établir des axes d'amélioration.

## BREVES

### L'encyclique du pape sur le climat !

6 mois avant la COP 21, le Pape François a publié une lettre adressée à tous les fidèles et à l'ensemble de la société mondiale sur les enjeux de l'environnement. Il mentionne que l'homme est responsable du réchauffement climatique. Il y appelle les dirigeants des pays développés à tout mettre en œuvre pour sauver nos ressources naturelles et prône « une certaine décroissance dans quelques parties du monde » pour permettre « une saine croissance en d'autres parties ». Le pape a souligné la nécessité de chacun de prendre en compte l'environnement.

[Lien Article](#)

### L'économie circulaire pourrait employer 1 million de personnes en France !

Une étude menée par l'Institut de l'économie circulaire estime que l'économie circulaire emploie déjà près de 600 000 personnes en France. Une seconde étude indique qu'une réduction substantielle de notre consommation en ressources naturelles permettrait d'en créer entre 200 000 et 400 000 supplémentaires. La transition vers ce type d'économie permettrait de développer des activités plus durables, qui économisent la matière et l'énergie. Ces activités pourraient davantage bénéficier à l'emploi local.

[Lien Article](#)

### My Positive Impact, les votes continuent jusqu'au 5 Juillet !

La campagne à l'initiative de la fondation Nicolat Hulot donne le pouvoir à ceux qui ont les solutions pour le climat. Chacun peut soutenir les projets qui lui tiennent à cœur et agir ainsi pour le climat. Pour cela, chaque personne inscrite a jusqu'à 5 voix par jour pour donner des voix à ses solutions préférées. La campagne continue jusqu'au 5 Juillet alors n'hésitez pas à voter!

[Lien Article](#)

Sur l'aspect sociétal de la RSE, nous avons réalisé une sensibilisation au développement durable de l'ensemble des salariés du site des Papeteries des Vosges (PDV). En effet, nous voulions communiquer davantage en interne dans l'objectif de mettre tous les salariés au même niveau, de les informer sur nos actions mises en place et de confronter les concepts RSE à leur quotidien. Les retours suite à cette sensibilisation ont été très positifs. Les salariés ont pu faire le lien entre les concepts RSE et leur cœur de métier. Ils ont également ressenti un sentiment de fierté vis-à-vis de l'entreprise et des actions mises en place. L'échange a donc été très apprécié et les salariés ont pu nous faire part de leurs propositions pour améliorer notre démarche. Nous avons également noué des partenariats avec plusieurs associations en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes en situation de handicap mais aussi pour promouvoir la lecture et les livres auprès des enfants. Bolloré Thin Papers a également adhéré à Pur Projet qui œuvre pour la préservation de la biodiversité par la protection de la forêt en milieu tropical, un enjeu très important pour notre activité et pour l'avenir de la pâte à papier.

## → Quelles relations avec vos parties prenantes ?

L'étape de la fabrication de la pâte à papier étant l'étape la plus impactante pour l'environnement, nous nous fournissons exclusivement auprès de producteurs de pâte certifiée FSC et/ou PEFC afin de s'assurer de leurs origines, des essences utilisées et de promouvoir la gestion responsable des forêts. Dans la relation avec nos clients, les critères RSE ont également un poids important. 4 fois par an nous sensibilisons nos clients aux questions environnementales par le biais de formation dans nos locaux aux Papeteries du Léman (PDL). Nous les soutenons également dans leur propre démarche RSE en leur fournissant des arguments chiffrés et factuels concernant leurs impacts environnementaux ou en intervenant dans leurs usines.

## SOURIRE AVEC LE DD



## CARTON ROUGE A...

...Aux Pays Bas pour une politique de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre pas assez conséquente !

C'est une première et elle risque de mettre la pression sur les autres gouvernements. La justice néerlandaise vient de condamner les Pays Bas à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 25% d'ici 2020. Un niveau bien plus élevé que les 17% que prévoient les Pays Bas initialement. L'ONG Urgenda et 900 particuliers avaient saisi le tribunal de La Haye en 2013 pour lutter contre le réchauffement climatique. Les thématiques liées au climat ne doivent donc pas être négligées !

[Article](#)

## LE POINT REGLEMENTAIRE

La loi pour la complémentaire santé d'entreprise rentrera en vigueur en 2016!

À partir du 1er janvier 2016, une couverture complémentaire santé collective (mutuelle d'entreprise) doit être proposée par l'employeur à tous les salariés, n'en disposant pas déjà, en complément des garanties de base d'assurance maladie de la Sécurité sociale. La loi prévoit en effet la généralisation de la couverture santé à l'ensemble des salariés du secteur privé et instaure un délai de négociation. L'employeur devra donc souscrire un contrat auprès d'un organisme assureur de son choix, après mise en concurrence, et en assurera le suivi.

[Article](#)

## AGENDA

1<sup>er</sup> au 3 Juillet - Les deuxièmes journées internationales de sociologie de l'énergie, [Tours](#)

3 au 5 Juillet - Dialogues en humanité, [Lyon](#)

3 au 8 Juillet - Exposition Innov'climat, [Paris](#)

25 et 26 Août - Université d'été de la communication pour le développement durable, [Bordeaux](#)